

La Roche-sur-Yon, le 19 février 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Contrat de ville : dépôt des dossiers jusqu'au 10 mars

**Signé en février 2015 entre l'État, la Ville, l'Agglomération et l'ensemble des partenaires concernés, le Contrat de ville 2015-2020 a permis d'agir pour plus d'égalité sociale et territoriale, au service de la qualité de vie de tous les habitants. Prolongé par un amendement gouvernemental jusqu'en 2022, le Contrat de ville lance son appel à projets pour l'année 2021. Les associations et équipements de quartier, les services ou établissements publics et les collectifs d'habitants sont donc invités à déposer leurs dossiers sur le site [www.cget.gouv.fr](http://www.cget.gouv.fr) jusqu'au 10 mars.**

La crise liée à la Covid-19 est venue exacerber les inégalités et les difficultés subies par les habitants se sont accrues : isolement et rupture du lien social, accentuation de la précarité, difficulté à satisfaire les besoins de première nécessité, fracture numérique... Ces constats ont conduit les acteurs de la politique de la ville à adapter leurs priorités d'action au regard des besoins nouveaux. Les financements alloués en 2021 prendront en compte les enjeux suivants :

- le soutien aux actions de solidarité et d'aide aux habitants en situation de précarité,
- l'accès à l'emploi,
- la lutte contre la fracture numérique,
- la continuité et réussite éducative,
- l'offre d'activités, de loisirs et d'animations.

#### **Lutte contre la fracture numérique**

Parmi les actions menées en 2020 et financées par le Contrat de ville, figure la lutte contre la fracture numérique lancée par la Fondation agir contre l'exclusion (Face).

Au printemps 2020, la Fondation lance un appel aux dons auprès de ses partenaires et des entreprises renouvelant leur parc informatique. Une vingtaine répond à l'appel. Les premières distributions ont débuté en juin. Familles monoparentales ou nombreuses, élèves victimes de harcèlement scolaire ou souffrant de troubles de l'apprentissage ou de phobies scolaires, près de 170 familles vendéennes (dont 70 sur le territoire de l'agglomération), ont ainsi pu acquérir à petit prix un ordinateur ou une tablette. La volonté de la structure est aujourd'hui de pérenniser cette action (175 familles sont encore en attente d'un ordinateur) et lance un appel à toutes les bonnes volontés. Face Vendée a également réalisé un questionnaire afin d'évaluer les besoins numériques de la population. Il permettra à la Fondation de proposer dans quelques mois des ateliers pour accompagner au mieux les familles dans l'utilisation de ces outils.

---

#### CONTACT PRESSE

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – [malvina.sirisawat@larochesuryon.fr](mailto:malvina.sirisawat@larochesuryon.fr)

[www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr)